

## Avertissement collectif

Chers pêcheurs,

Nous remarquons que de plus en plus de pêcheurs se permettent d'enfreindre le règlement interne de La Messine.

Ce règlement interne a été voté en assemblée générale et mis en application.

Nous voudrions vous sensibiliser sur l'attitude de certains pêcheurs sur nos étangs, notamment les pêcheurs de carpes de nuit sur EDF Woippy.

Cela fait plusieurs fois que nous sommes obligés de faire des ramassages des déchets de toutes sortes, bouteilles, boîtes de conserves, sacs poubelles, excréments dans des sacs poubelles et jetés dans les arbres, etc. etc.

Pour accéder à ces étangs, chaque pêcheur désirant entrer doit ouvrir un portail, celui-ci reste souvent ouvert.

Nous vous rappelons qu'à chaque entrée ou sortie celui-ci doit être fermé.

La clé d'accès est strictement personnelle et ne doit être ni prêtée, ni donnée à qui que ce soit.

**Pour information**, sachez que La Messine et EDF ont signé une convention en ce qui concerne les étangs de Woippy. Le droit de pêche est géré par notre association sous certaines conditions.

### **Aujourd'hui, ces conditions ne sont plus respectées et EDF nous met en garde.**

Donc, suite à ces nombreuses incivilités commises ces derniers temps et afin de pouvoir prendre des mesures adéquates contre les pollueurs et les contrevenants et pour vous permettre de continuer de profiter de ce site nous avons décidé de mettre immédiatement le site sous vidéosurveillance aléatoire, en accord avec EDF propriétaire des lieux.

Si vous adhérents, vous désirez encore aller pêcher sur ces lieux l'année prochaine, il va valoir changer de comportement rapidement et prendre en considération cet avertissement collectif.

Le règlement intérieur de nos étangs est consultable sur notre site internet et même traduit en Allemand.

Après les avertissements verbaux, nos Gardes particuliers vont être intransigeants sur le respect du règlement interne et nous Comité d'administration, nous allons mettre tout en œuvre pour garder ces étangs de pêche.

Pour les contrevenants, les sanctions prévues par notre règlement seront mises en application, ces sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de ces lieux.

**Nous faisons appel à votre bon sens, respecter le règlement à la lettre, pour pouvoir continuer à fréquenter ces lieux de pêche.**

Merci pour votre compréhension,

Le Comité d'administration.

